

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 mai 2024

Membres en exercice : 10
Membres présents : 8

L'an deux mil vingt-quatre, le seize mai, à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Annette GARNIER, Maire

Présents : Mmes GARNIER Annette, LUCAS Nathalie, MM. BUTTIEU Philippe, DAURON Régis, CHARDON Francis, LANCELIN Aurélien, NEDELEC Frédéric, SAVOIRE Emmanuel

Absent : M. DRUAIS Joël

Excusé : M. PERCHE Francis

Secrétaire de séance : M. SAVOIRE Emmanuel

Date de la convocation
6/05/2024

**SIGNATURE
D'UNE
CONVENTION
DE DELEGATION
DE
L'ORGANISATION
DES CHANTIERS
CITOYENS
ENTRE
TERRITOIRES
VENDOMOIS
ET LA COMMUNE
DE FAYE**

La commune de Faye a été retenue par Territoires vendômois pour faire l'objet d'une délégation d'organisation technique des chantiers citoyens qui se dérouleront du 1er au 5 juillet 2024 pour une durée de 20 h.

Une convention de délégation de l'organisation des chantiers citoyens entre Territoires Vendômois et la commune de Faye (organisateur technique du chantier citoyen).

Après avoir délibéré, le conseil municipal autorise Madame le Maire à signer la convention de délégation de l'organisation des chantiers citoyens entre Territoires Vendômois et la commune de Faye (organisateur technique du chantier citoyen) qui se déroulera du 1^{er} au 5 juillet 2024 pour une durée de 20 h.

Pour copie conforme au registre

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures

Le Maire,

Annette GARNIER



Délibération n°19-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

041-214100810-20240516-19-2024-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/05/2024
Publication : 27/05/2024

Le Maire, Annette GARNIER

